

29 mars 2019

N° 2019-85

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - mars 2019

En mars 2019, les prix à la consommation augmentent de 1,1 % sur un an

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 11 avril 2019. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, les prix à la consommation augmenteraient de 1,1 % en mars 2019, après +1,3 % en février, selon l'estimation provisoire réalisée fin mars 2019. La baisse de l'inflation résulterait d'un ralentissement des prix des services, de l'alimentation et du tabac. Au contraire, les prix de l'énergie accéléreraient à nouveau. Enfin, ceux des produits manufacturés reculeraient au même rythme qu'en février.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,8 % après une stabilité en février. Les prix des produits manufacturés rebondiraient après la fin des soldes en février. Ceux des services et du tabac seraient en hausse après une stabilité le mois précédent. En revanche, les prix de l'énergie ralentiraient et les prix de l'alimentation se replieraient en lien avec une baisse accentuée des prix des produits frais.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé ralentirait : +1,3 % en mars 2019, après +1,6 % en février. Sur un mois, il serait en hausse de 0,9 %, après +0,1 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

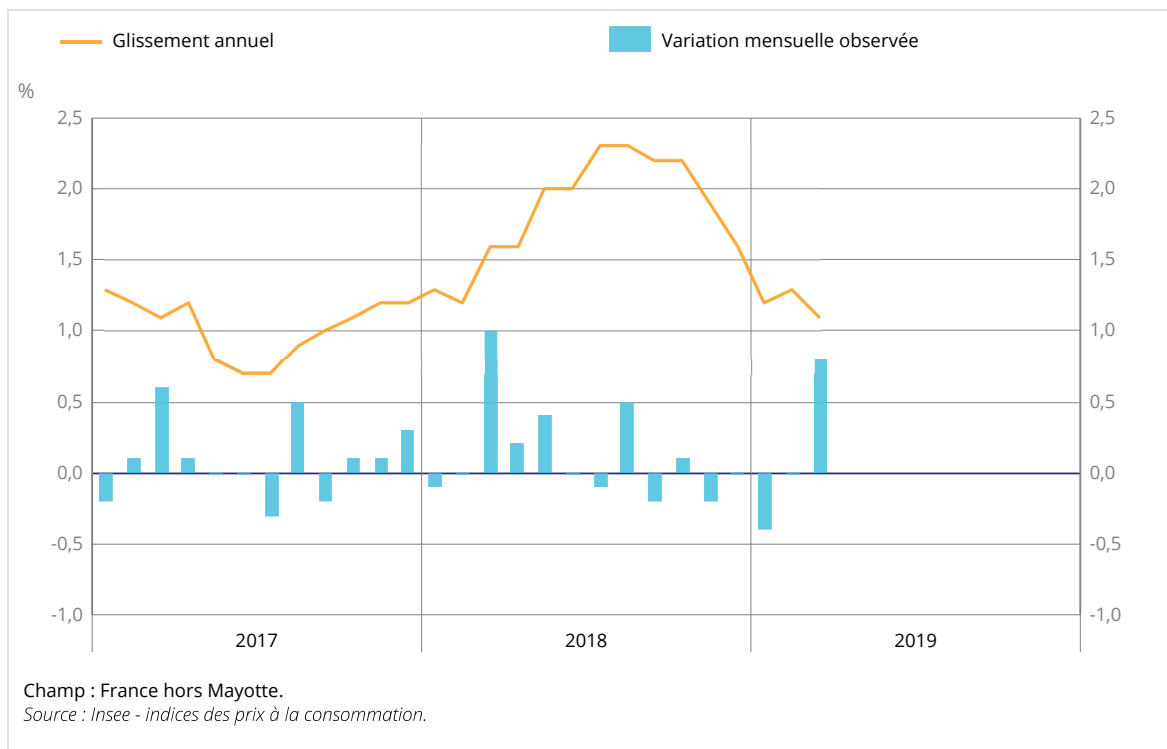
	Pondérations 2019	mars 2018	fév. 2019	mars 2019 (p)
Ensemble IPC*	10000	1,6	1,3	1,1
Alimentation	1619	1,5	3,1	2,5
- Produits frais	244	2,8	8,3	4,1
- Autre alimentation	1375	1,2	2,1	2,2
Tabac	191	16,6	14,0	8,1
Énergie	804	5,0	3,2	5,1
Produits manufacturés	2556	-0,3	-0,5	-0,5
Services	4830	1,4	0,9	0,6
Ensemble IPCH**	10000	1,7	1,6	1,3

(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation

** : indice des prix à la consommation harmonisé

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France hors Mayotte.

Publication des résultats définitifs : le 11 avril 2019 à 8h45

Prochaine parution : le 30 avril 2019 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475